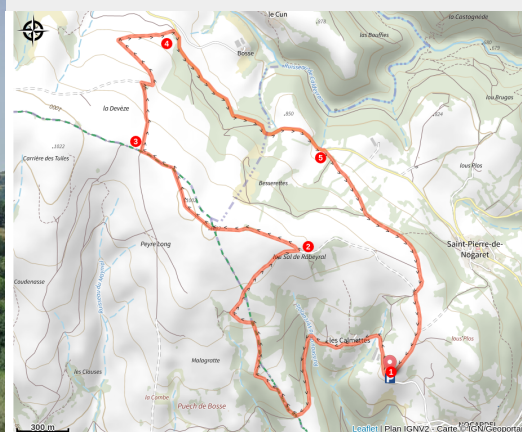


La Croix du Pal (variante courte par la Devèze)

PNR_AUBRAC



(© JP Viguier)



Une ascension dans les pâturages entre l'Aubrac et les Causses

Monter en serpentant entre les pâturages avec les Causses dans le dos et les Monts d'Aubrac devant. Glisser sur les chemins ruraux jusqu'à rejoindre le point de départ aux Calmettes.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.1 km

Dénivelé positif : 264 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Accessibilité : Joëlette, VTAE

Itinéraire

Départ : Les Calmettes, Nogardel

Arrivée : Les Calmettes, Nogardel

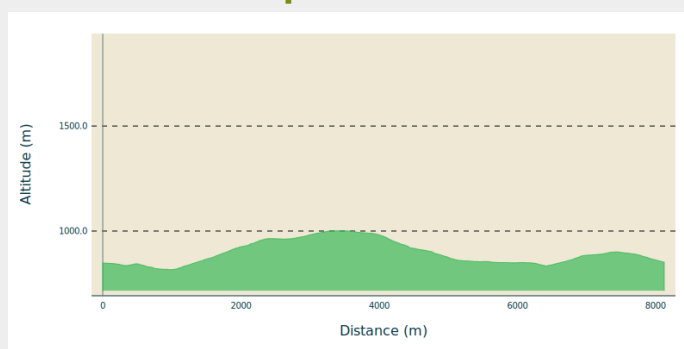
Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Pierre-de-Nogaret

2. Saint-Laurent-d'Olt

3. Trelans

Profil altimétrique



Altitude min 816 m Altitude max 1001 m

1. Depuis le croisement de départ, traverser les Calmettes et continuer jusqu'à remonter au niveau d'un croisement en empruntant une piste qui monte sur la droite.
2. Arriver au deuxième replat, prendre à gauche le chemin des croix et suivre la crête.
3. Au niveau de la croix du Bosses emprunter le chemin qui descend jusqu'à la D56.
4. Prendre la D56 sur 1 km.
5. Quitter la D56 au niveau du poteau électrique pour prendre le chemin à droite qui mène jusqu'au point de départ avant les Calmettes.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Lors des périodes de pâture (de juin à octobre), il est très fortement déconseillé de prendre son chien à cause des passages en estives, ou du moins de le tenir en laisse.

Partagez vos expériences de randonnée.

N'hésitez pas à signaler les difficultés rencontrées en chemin sur l'application Suricate : [consulter ici le fonctionnement de l'application](#)

Comment venir ?

Accès routier

Depuis l'A75 prendre la sortie 39.2 à Saint-Germain-du-Teil puis prendre la D152 en direction de Saint-Pierre-de-Nogaret, continuer ensuite en direction de Nogardel puis monter jusqu'au croisement avant les Calmettes.

Depuis Nasbinals prendre la direction par la D52 des Salces. Décrocher sur la D56 en direction de Saint-Laurent-de-Nogaret. Une fois Saint-Laurent dépassé, prendre direction de Nogardel et continuer jusqu'au croisement avant les Calmettes.

Parking conseillé

Dans le croisement avant les Calmettes

Accessibilité

Joëlette VTAE

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn - Saint-Germain-du-Teil

Tel : 04 66 65 08 82

<https://www.aubrac-gorgesdutarn.com/>

Source



Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn

<https://www.aubrac-gorgesdutarn.com/>